

Affaire suivie par :
Geoffrey LISI
Tél :
N/Réf. : 23-0506-Tv
Bureaux : UTT de THIONVILLE
Maison de Territoire - Espace Cormontaigne
1 av G Lippmann - THIONVILLE
Objet : Eau - Assainissement (Intervention sur le
réseau existant (fouilles, ...))
V/Réf. :
Sur la(les) Route(s) Départementale(s) :
D55H du PR 3+0381 au PR 3+0646
Sur le ban de : RURANGE-LES-THIONVILLE

Monsieur le Directeur
VEOLIA Eau
3 rue des Fontainiers
B.P. 8073
57193 FLORANGE Cedex

THIONVILLE, le 13/04/2023.

Objet : Diffusion de l'arrêté n° 23-00442-THI-PV

Monsieur le Directeur,

Mes services ont reçu votre demande d'intervention sur le Domaine Public
Routier Départemental visée en objet.

Votre dossier est complet depuis le 07/04/2023.

Dans ces conditions, vous trouverez ci-joint l'arrêté n° 23-00442-THI-PV ,
portant permission de voirie.

Je vous rappelle qu'il vous revient d'informer l'UTT de THIONVILLE du
démarrage et de l'achèvement des travaux au moyen du formulaire annexé à l'arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération
distinguée.

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT